Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 03/10/2024
ID : 038-213804552-20240927-DEL2024_052-DE

Mairie de Saint-Savin
04 74 28 92 40
mairie@saintsavin-isere.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION n°2024-052

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

présents : 26
votants : 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SAVIN dûment convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de Fabien DURAND, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 septembre 2024

Présents : Mmes et Mrs : Fabien DURAND, Florence VERLAQUE, Jean-Michel CREMONESI, Angélique CONTAMIN, Claude DIMIER, Patrick ROZE, Marie-Laure CONGALVES, Christophe DENIS, Catherine LINAGE, Anne-Lise MAULOUET, Daniel PAILLOT, Elodie DUGUE, Nicolas MILLON, Rachel BASSET, Clément RAVET, Virginie MATHIEU, Alexandre GINET, Viviane MONTOVERT, Jean-Philippe ROUSSEL, Philippe TISSERAND, Célia CASTELLI

Absents excusés : Delphine GUILLOT (pouvoir à Clément RAVET), Christian COCAT (pouvoir à Patrick ROZE), Eveline DUJARDIN (pouvoir à Florence Verlaque), Franck ROESCH (pouvoir à Angélique CONTAMIN), Claude BINET (pouvoir à Fabien DURAND)

Absent : Romain BIANZANI

Secrétaire de séance : Jean-Michel CREMONESI

DEMANDES DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LES TRAVAUX ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DU CHATEAU DE DEMPTEZIEU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 03/10/2024
ID : 038-213804552-20240927-DEL2024_052-DE

Monsieur le Maire expose :

Propriété communale depuis plus d'un siècle, le château est mis à disposition des particuliers dans le cadre de soirées privées et est régulièrement réservé par les associations locales.
Il est indispensable que ce bâtiment soit donc accessible.

Un projet de rénovation est envisagé afin d'adapter et proposer une meilleure fonctionnalité vis-à-vis de l'utilisation régulière du château tout en temps modernisant les installations afin de garantir et limiter la consommation des énergies.

Descriptifs des travaux principaux :

- Réalisation de toilettes adaptés pour les personnes en situation d'handicap (normes PMR) dans l'enceinte du château
- Réhabilitation des installations électriques
- Remplacement des installations d'éclairage par du matériel de type LED
- Réhabilitation des installations de chauffage des locaux avec mise en place d'une gestion à distance (système CADOE – développements sur le parc de nos bâtiments communaux)
- Installation d'une ventilation mécanique (Type VMC)
- Remplacement des portes intérieures pour un meilleur cloisonnement et répartition des consommations en énergie
- Remplacement à l'identique d'une porte extérieure + fenêtres avec reprise des menuiseries extérieures
- Sécurisation de l'accès à la pièce du 1er étage afin de prévoir la mise à disposition pour l'association locale « Les Donjons de Demptézieu » de cette pièce pour le stockage de matériels et des costumes.

Monsieur le Maire explique qu'il est possible de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Isère.

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le besoin de la Commune d'obtenir des subventions pour mener à bien ces opérations d'investissement,

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux,

Entendu Monsieur le Maire qui expose que le dossier de demande de subvention doit être déposé auprès du Département de l'Isère à savoir :

• Travaux de rénovation du Chateau de Demptézieu, pour un montant estimatif de 69 290.00 € HT, soit une subvention départementale de 20 787.00 € (30 %) et un autofinancement prévisionnel de 48 503.00 € (70 %).

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 03/10/2024
ID : 038-213804552-20240927-DEL2024_052-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Département de l'Isère pour l'octroi de subvention pour le dossier suivant :

- Travaux de rénovation du château de Demptézieu, pour un montant estimatif de 69 290.00 € HT, soit une subvention départementale de 20 787.00 € (30 %) et un autofinancement prévisionnel de 48 503.00 € (70 %).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré le 27 septembre 2024
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-SAVIN 38 (Isère)

Fabien DURAND

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 03/10/2024
ID : 038-213804552-20240927-DEL2024_052-DE